

### Questions au Feuilleton

**M. le vice-président:** La présidence en est reconnaissante au député.

**M. Nielsen:** Monsieur le Président, c'est ce que je propose depuis deux semaines, mais le député de Hamilton Mountain a continuellement refusé jusqu'ici. Je suppose que s'il accepte cette solution aujourd'hui, c'est par intérêt personnel parce que nous sommes en train de débattre une motion néo-démocrate.

**M. Deans:** Monsieur le Président, si je prends à la lettre les paroles du député et s'il pense ce qu'il vient de dire, je me verrai obligé d'en revenir à ma façon habituelle de procéder. Le fait que j'accepte cette procédure n'a rien à voir avec l'intérêt personnel, mais je suis convaincu que nous pourrions trouver une façon plus accommodante d'examiner non seulement cette motion, mais aussi, les autres qui, obligent le Président à faire consigner tous les jours au compte rendu le nom des députés qui ne sont pas disposés à examiner certaines motions inscrites au *Feuilleton* des avis.

(Les motions sont reportées.)

\* \* \*

### QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 4832, 4833 et 4926.

[Texte]

#### LE COMITÉ CONSULTATIF DE LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

Question n° 4832—**M. Mazankowski:**

1. Existe-t-il un Comité consultatif sur la sécurité nucléaire de la Commission de contrôle de l'énergie atomique et, le cas échéant, a) qui en fait partie, b) quels sont (i) les antécédents ou l'expérience (ii) la durée du mandat de chaque membre, c) quelle rémunération les membres touchent-ils en traitement ou frais de déplacement, par exemple, et dans chaque cas, à ce jour, combien chaque membre a-t-il touché, d) quel autre financement, s'il en est, le gouvernement fournit-il?

2. a) Quel est le mandat du Comité, b) quelles questions a-t-il étudiées au cours de l'année financière 1982-1983, c) combien de fois s'est-il réuni et combien de fois doit-il le faire, d) quels rapports ou recommandations le Comité a-t-il publiés au cours de l'année financière 1982-1983?

**M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Voici la réponse de la Commission de contrôle de l'énergie atomique:

1. Oui, la Commission de contrôle de l'énergie atomique a mis sur pied en 1980 un Comité consultatif de la sécurité nucléaire.

a) M. H.E. Duckworth (Président)	Président honoraire Université de Winnipeg Winnipeg (Manitoba)
M. R.E. Jervis (Vice-président)	Professeur de chimie nucléaire et de radiochimie et président, Research Board Université de Toronto Toronto (Ontario)
M. W.H. Gauvin	Directeur, Recherche et développement Mines Noranda Ltée Pointe-Claire (Québec)
M. N.C. Lind	Professeur de génie civil Université de Waterloo Waterloo (Ontario)
M. O.R. Lundell	Professeur de génie chimique Université York Downsview (Ontario)

M. K.J. McCallum	Doyen des études supérieures Université de la Saskatchewan Saskatoon (Saskatchewan)
M. A. Pearson	Ancien directeur (à la retraite) Division de l'électronique, des instruments et du contrôle Société de recherche de l'Énergie atomique du Canada, Limitée Chalk River (Ontario)
M. J.T. Rogers	Professeur de génie mécanique Département de génie mécanique et d'aéronautique Université Carleton Ottawa (Ontario)
M. W.M. Walker	Vice-président, Génie British Columbia Hydro and Power Authority Vancouver (Colombie-Britannique)
M. G.C. Butler (Membre d'office)	Président, Comité consultatif de la radioprotection

M. W. Paskievici, Président, Institut de génie nucléaire, École Polytechnique, Montréal (Québec) a donné sa démission en janvier 1983 et M. C. E. Tupper, ancien administrateur, Santé environnementale, Ministère de la Santé (Nouvelle-Écosse), Halifax (Nouvelle-Écosse) a donné sa démission en avril 1983. On n'a pas encore annoncé les remplaçants.

b) (i) Tous les membres du Comité sont des professionnels chevronnés dans les domaines du génie et des sciences. (ii) Les membres du Comité sont normalement nommés par la Commission pour un mandat renouvelable de deux ans. Le mandat de tous les membres actuels se termine le 31 mars 1984.

c) Voir ci-après.

d) Le budget du Comité pour l'année en cours comprend une provision de \$25,000 pour financer des études de base. Des frais de ce genre n'ont cependant pas encore été engagés à ce jour. Certains frais de secrétariat (fournitures, papeterie, etc.) sont supportés par la Commission.

2. a) Mandat

(i) Conseiller la Commission quant aux principes, aux normes et aux pratiques générales qui ont trait à la sécurité des installations nucléaires et des activités nucléaires importantes qui sont du ressort de la Commission.

(ii) Fournir des conseils à la Commission sur toute question générale ou générique de sécurité ayant trait à l'emplacement, à la construction, à l'exploitation et au déclassement des établissements nucléaires (tels qu'ils sont définis dans le Règlement sur le contrôle de l'énergie atomique), ainsi qu'à la production, à la manutention, au transport et à l'élimination des substances prescrites, y compris: la présentation de recommandations sur les règlements, les politiques de délivrance de permis, les normes et les guides qui peuvent être proposés; l'interprétation des nouvelles données ayant trait à la sécurité nucléaire, avec conseils quant à leur pertinence vis-à-vis des fonctions de réglementation de la Commission; la présentation de recommandations sur les travaux de recherche et de développement liés à la sécurité nucléaire et appuyés par la Commission; la présentation de recommandations sur les niveaux «convenables» ou «acceptables» de sécurité des différentes activités réglementées par la Commission, de même que sur les moyens à prendre pour définir et démontrer ces niveaux; et la consultation en ce qui concerne les principales questions de sécurité découlant du processus de réglementation.